

Autorisation parentale

Je, soussigné(e).....,
autorise mon enfant
inscrit(e) pour la saison 2022/2023 à la section badminton de l'APSAP-VP :

- à venir jouer seul sur les créneaux de jeu libre (sans encadrement).
- à rentrer seul à la fin de son entraînement qui se déroule aux gymnases Auriol et au gymnase Parmentier.

Je reconnais avoir été informé(e) que, dès qu'il aura quitté le gymnase, mon enfant ne sera plus sous la responsabilité juridique ni de l'entraîneur ni de l'APSAP et qu'il retombera sous mon entière responsabilité.

Fait le : à

Signature :

Cette autorisation valable pour toute la saison sportive 2021/2022 est à imprimer, remplir, signer et remettre, à la rentrée à l'entraîneur de la section badminton de l'APSAP.